



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 mars 2012 à 19 h 30
4500, boulevard Jacques-Bizard, Sainte-Geneviève**

PRÉSENCES :

M. Richard BÉLANGER, Maire d'arrondissement
M. Éric DUGAS, Conseiller d'arrondissement
Mme Diane GIBB, Conseillère d'arrondissement
M. Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement
M. François ROBERT, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Saâd MOUMNI, Secrétaire d'arrondissement
Mme Claire VASSART, Directrice d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 28 0075

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève du lundi 5 mars 2012 en retirant les points suivants :

20.03 Octroyer à Pavages D'Amour inc. un contrat au montant de 113 238,88 \$ t.t.i., pour des travaux de prolongement d'aqueduc dans la Terrasse Pagé et pour l'installation d'une borne dédiée sur la montée de L'Église, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

40.09 Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis situé dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions sur les points à l'ordre du jour;

CA12 28 0076

Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement suivant:

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 février 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1123890005

CA12 28 0077

Adoption des procès-verbaux des comités du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal du comité du conseil d'arrondissement suivant:

- Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du lundi 20 février 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1123890006

CA12 28 0078

Majorer le contrat des Productions M.M.E. de 4 000 \$ (taxes en sus) pour des services professionnels en gestion de projet pour supporter l'arrondissement dans la réalisation du programme fonctionnel et technique (PFT) du projet d'agrandissement de la bibliothèque de L'Île-Bizard.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

Majorer le contrat octroyé aux Productions M.M.E. pour des services professionnels en gestion de projet pour supporter l'arrondissement dans la réalisation du programme fonctionnel et technique (PFT) du projet d'agrandissement de la bibliothèque de L'Île-Bizard de 4 000 \$ (TPS et TVQ en sus) afin de parachever ledit mandat relatif aux demandes d'assistance et d'accompagnement de l'arrondissement qui se résume à trois types de travaux soit, de la rédaction, du suivi et du contrôle.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire PTI suivant :

6408 0809004 800300 07231 57201 000000 0000 131478 000000 22045 00000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1122366007

CA12 28 0079

Accorder un soutien financier de 7 081,50 \$ à l'organisme Projet communautaire de Pierrefonds pour le projet "Aide aux devoirs" à l'école Sainte-Geneviève dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard pour l'année 2012 dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

- D'accorder un soutien financier de 7 081,50 \$ à l'organisme Projet communautaire de Pierrefonds pour le projet "Aide aux devoirs" à l'école Sainte-Geneviève dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard pour l'année 2012 dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville – MESS;
- D'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1122366009

CA12 28 0080

Octroyer le contrat à "Les Entrepreneurs Bucaro inc." au montant de 47 455,65 \$ t.t.i. pour les travaux de réfection du stationnement Place Blaise G à L'île-Bizard.

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'accorder à "Les Entrepreneurs Bucaro inc.", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection du stationnement Blaise G, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 47 455,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres par invitation # 2012-004.

Les Entrepreneurs Bucaro inc.
10 441, rue Balzac
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3L6

Emprunt autorisé par le règlement : 0811-002

SIMON: 6408.0811002.800300.03107.57201.0.0.120804.0.18515.0

Projet	Sous-Projet	Crédits autorisés	Brut (exempt de taxes)	Contrat (taxes incluses)
55706	08 55706 090	45 391,91\$	41 274,75 \$	47 455,65 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1123152002

CA12 28 0081

Adjudication d'un contrat à Diffusair inc. pour la fourniture et les travaux de climatisation, chauffage et ventilation de la mairie d'arrondissement pour un montant de 49 899,15\$ tti.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

Il est recommandé d'octroyer un contrat à Diffusair inc. pour la fourniture et les travaux de climatisation, chauffage et ventilation de la mairie d'arrondissement pour un montant de 49 899,15 \$ tti.

L'achat sera financé par le règlement 0811-004 du PTI 2011 et nécessite un virement budgétaire comme suit:

Provenance:

Revêtement & équipement bâtiment administratif

6408.0811004.800300.01301.57201.000000.0000.130113.000000.21015.00000 (28 000\$)

Imputation:

Mairie, remplacement climatisation

6408.0811004.800300.01301.57201.000000.0000.130119.000000.21015.00000 28 000\$

Contrat, taxes incluses: 49 899,15\$
Crédits autorisés: 47 729,15\$
Brut(exempt de toutes taxes): 43 400,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1124186004

CA12 28 0082

Octroyer le contrat à "Salvex inc." au montant de 22 557,15 \$ t.t.i. pour les travaux de pavage des sentiers Marcelin et Chaumette à L'Île-Bizard.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De corriger l'imputation de la dépense pour les travaux de pavage des sentiers Chaumette à L'Île-Bizard, pour se prévaloir de la subvention PR@M-FAMILLE 2011-PAAP;

Portion ville (50% des travaux relatifs aux sentiers Chaumette) aurait dû être imputée de la façon suivante:

provenance: 6101.7708066.802600.01909.57201.000000.0000.112522.000000.98001.00000
6 321,41\$

imputation: 6101.7708066.801925.07165.57201.000000.0000.135858.000000.15015.00000
6 321,41\$

au lieu de

provenance: 6408.0811001.800300.01909.57201.0.0.115786.0.98001.0 6 321,41\$

imputation: 6408.0811001.800300.07165.57201.0.0.117769.0.15010.0 6 321,41\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1113152013

CA12 28 0083

AUTORISER le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à signer une transaction et une déclaration de règlement hors Cour dans le dossier opposant la Ville de Montréal à Alain Migneault.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

AUTORISER le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à signer une transaction et une déclaration de règlement hors Cour dans le dossier opposant la Ville de Montréal à Alain Migneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1124184001

CA12 28 0084

Nomination de membres pour le comité consultatif d'urbanisme pour l'arrondissement de L'Île Bizard–Sainte-Geneviève

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

Que les personnes suivantes soient nommées membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève:

Monsieur Jacques Legault, résidant, membre pour un terme de deux ans;
Monsieur Glenn Ikin, résidant, membre substitut pour un terme d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1123294019

CA12 28 0085

Octroi de subventions à la Paroisse Saint-Raphaël Archange, la Fondation du Dr Julien, au Club de gymnastique GYMIBIK et à Erika Di Guglielmo.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'octroyer les subventions suivantes :

- un montant de 300 \$ au Choeur Saint-Raphaël de la paroisse Saint-Raphaël Archange afin de les aider financièrement dans l'organisation d'événements;
- un montant de 200 \$ à la Fondation du Dr Julien afin de permettre l'inscription de jeunes étudiants issus du milieu à risque à la course à pied organisée par Les traînes savates dans le cadre du Défi hivernal 2012 dans le cadre du projet *Étudiants dans la course*;
- un montant de 750 \$ au Club de gymnastique GYMIBIK pour la tenue d'une compétition " circuit régional " qui aura lieu les 17 et 18 mars 2012 dans leurs locaux;
- un montant de 200 \$ à Erika Di Guglielmo pour un voyage de collaboration avec l'organisme de bienfaisance Desarrollo qui a pour mission d'offrir des services de réadaptation en Bolivie.

Que lesdites sommes soient payées à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1122366008

CA12 28 0086

Accorder au Club de tennis de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons pour leurs activités.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'accorder une dérogation au couvre-feu dans les parcs au Club de tennis de L'Île-Bizard afin de lui permettre d'organiser les activités suivantes au pavillon de tennis du parc Eugène-Dostie à l'intention de ses membres et l'autoriser à se procurer un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour servir et/ou vendre des boissons alcoolisées. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Tournoi Double " Vin & Fromage "	vendredi le 25 mai 18 h à 24 h
Tournoi Double " Lunch "	vendredi le 6 juillet 18 h à 24 h
Tournoi Double " Épluchette "	vendredi le 24 août 18 h à 24 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1122366010

CA12 28 0087

Accepter l'offre de service de la ville centre et mandater la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques, de la Direction associée - Bibliothèques pour réaliser la gestion d'un programme d'implantation de la technologie RFID ainsi que des équipements de libre-service et d'autoriser le lancement du ou des appels d'offres dans le but de conclure toutes les ententes pour ce faire.

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'accepter l'offre de service de la ville centre et de mandater en conséquence la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques, de la Direction associée – Bibliothèques pour réaliser la gestion d'un programme d'implantation de la technologie RFID ainsi que des équipements de libre-service et d'autoriser le lancement du ou des appels d'offres dans le but de conclure toutes les ententes pour ce faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1120140002

CA12 28 0088

Demande de dérogation mineure 145-2012 - 265, avenue des Érables (lot 4 298 468)

Attendu la demande de dérogation mineure numéro 145-2012 concernant la propriété du 265, avenue des Érables (lot 4 298 468) - secteur de L'Île-Bizard;

Attendu que ladite demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme qui recommande son acceptation;

Attendu qu'un avis a été publié en date du 17 février 2012;

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

Que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, soit acceptée la demande de dérogation mineure numéro 145-2012 concernant la propriété du 265, avenue des Érables, conformément au Règlement sur les dérogations mineures (CA28 0025), afin de permettre une marge latérale droite et une marge avant inférieures aux minimums requis au Règlement de zonage (CA28 0023).

Marge latérale droite minimale requise: 4,5 mètres
Marge latérale droite existante: 4,45 mètres

Marge avant minimale requise: 7,6 mètres
Marge avant existante: 7,09 mètres

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1123294015

CA12 28 0089

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 320, rue Léo-Grenier (lot 4 297 957) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 320, rue Léo-Grenier (lot 4 297 957) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 320, rue Léo-Grenier, selon les plans présentés à la demande de permis 3000496026 et avec l'agencement suivant:

Toiture : BP Dakota – Noir 2 tons
Brique : Hanson – Louisiane
Revêtement ext. : Fibro-Ciment – Heritage Clay
Portes & fenêtres : Gentek – Blanc pur
Soffites & fascias : Gentek – Blanc pur
Toiture (terrasse avant) : Tôle – Noir
Persiennes : Gentek Noir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1123294016

CA12 28 0090

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 607, rue Cherrier (lot 37-86) à L'Île-Bizard

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 607, rue Cherrier (lot 37-86) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 607, rue Cherrier, selon les plans présentés à la demande de permis 3000495640 et avec l'agencement suivant:

Toiture : BP Mystique – Cèdre
Revêtement ext. : Canoxel – Sable
Portes & fenêtres : Blanc
Soffites & fascias : Blanc
Volets décoratifs : Blanc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1123294017

CA12 28 0091

Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour l'agrandissement de la résidence au 265, avenue des Érables (lot 4 298 468) à L'Île-Bizard

Considérant que le projet sera modifié afin de respecter le rapport plancher/terrain maximal autorisé;

Considérant que cette modification ne changera pas l'apparence de la façade présentée;

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans pour l'agrandissement de la résidence au 265, avenue des Érables (lot 4 298 468) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement de la résidence au 265, avenue des Érables, selon les plans présentés à la demande de permis 3000495640 et avec l'agencement suivant:

Toiture :	BP Mystique – Yukon gris argenté
Pierre :	Permacon Suretouch – Morency Lennox
Portes & fenêtres :	Blanc
Soffites & fascias :	Blanc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1123294018

CA12 28 0092

Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-3)

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 6 février 2012;

ATTENDU l'assemblée publique de consultation du 5 mars 2012;

ATTENDU QUE les membres présents du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-3)

Que soit et il est par les présentes adopté le second projet de Règlement numéro CA28 0023-3 modifiant le Règlement de zonage de façon à rehausser la hauteur du rez-de-chaussée dans les zones résidentielles des classes "R2 Bifamiliale et trifamiliale", "R3 Multifamiliale, catégorie A" et "R4 Multifamiliale, catégorie B" et dans les zones du groupe "Commercial" permettant l'aménagement des logements au sous-sol.

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Éric Dugas, s'est retiré du vote de cette résolution

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1123294012

CA12 28 0093

Règlement modifiant le règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments(RCG-09-023) afin d'ajouter dix (10)adresses commerciales à l'annexe A.

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

- D'adopter le règlement modifiant le règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Gouin entre la rue Paiement et la rue de la Caserne;
- D'approuver une dépense de 81 600 \$ en vue de compenser les riverains du boulevard Gouin pour les modifications électriques suite au projet d'enfouissement des fils électriques et de l'enlèvement des poteaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1123890004

CA12 28 0094

Règlement modifiant le règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Gouin entre la rue Paiement et la rue de la Caserne - Volet résidentiel

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

- D'adopter le règlement modifiant le règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Gouin entre la rue Paiement et la rue de la Caserne – Volet résidentiel.
- D'approuver une dépense de 70 800 \$ en vue de compenser les riverains du boulevard Gouin pour les modifications électriques suite au projet d'enfouissement des fils électriques et de l'enlèvement des poteaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.07 1111984010

CA12 28 0095

Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012)

Avis est donné par la conseillère d'arrondissement madame Diane Gibb qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, avec dispense de lecture, un règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012).

40.08 1123890008

CA12 28 0096

Nomination d'un maire suppléant d'arrondissement.

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De nommer madame Diane Gibb, conseillère du district Pierre-Forêt, comme maire suppléant du conseil d'arrondissement pour les mois d'avril, mai et juin 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1123890007

CA12 28 0097

Création et abolition de postes - cols bleus

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'ABOLIR LES POSTES PBHR (poste banque d'heures):

38149 Code d'emploi 601130 - Chauffeur opérateur d'appareils motorisés "B"

41294 Code d'emploi 601130 - Chauffeur opérateur d'appareils motorisés "B"

46282 Code d'emploi 603240 - Préposé aux travaux et à la propreté

38139 Code d'emploi 603240 - Préposé aux travaux et à la propreté

46279 Code d'emploi 603240 - Préposé aux travaux et à la propreté

DE CRÉER UN POSTE PBHR (poste banque d'heures):

Emploi: Jardinier en charge - Régions (code d'emploi 601380)

Centre de responsabilité: 301116

Unité administrative: 76-05-00-00-00

Clé SIMON: 2408.0010000.301116.07141.51102.000000.9959.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 50.02 1122858002

CA12 28 0098

De nommer monsieur Mathieu Lapierre à titre de directeur de la Culture, Sports, Loisirs et Relations avec les citoyens

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De nommer monsieur Mathieu Lapierre à titre de directeur, Culture, Sports, Loisirs et Relations avec les citoyens, conformément à l'article 4 de la politique de rémunération des cadres de la Ville de Montréal (CE10 1546) amendée par le Directeur général (DG 110395004).

Cette nomination sera effective le 2 avril 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.03 1122858003

Dépôt de documents

- Résolution # CA12 210006 – Arrondissement Verdun – Demandes aux gouvernements du Québec et du Canada relativement au développement de nouveaux logements sociaux et à la protection du parc existant;
- Liste des permis émis – (Construction, occupation et lotissement) 01-02-2012 au 22-02-2012;
- Lettre de madame Suzanne Marceau datée du 14 février 2012;
- Calendrier des activités de l'arrondissement – Mars 2012;
- Factures non associées à un bon de commande – Février 2012;
- Liste des bons de commande approuvés – 27 janvier au 23 février 2012;
- Rapport budgétaire – 23 février 2012;
- Procès-verbal du comité de démolition du 20 février 2012;
- Virements budgétaires – Arrondissement – 23 février 2012;
- Lettre du ministère des Transports – Approbation du Règlement concernant la circulation et la restriction des charges des véhicules lourds sur le pont Jacques-Bizard – CA28 0030;
- Résolution CM12 0090 - Déclaration sur les saines habitudes de vie;

60.01

Période de questions du public

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions du public;

70.01

CA12 28 0099 Levée de la séance

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève du lundi 5 mars 2012 à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 70.02

Richard BÉLANGER
Maire d'arrondissement

Mohamed Saâd MOUMNI
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2012.